

Sujets âgés atteints de cancer en France : quel recours à l'hospitalisation en 2012 ?

Christine Le Bihan-Benjamin¹, Jeanne-Marie Bréchet², Philippe-Jean Bousquet¹, Jérôme Viguié³, Agnès Buzyn⁴, Olivier Saint-Jean⁵

Reçu le 26 août 2014

Accepté le 1^{er} septembre 2014

Disponible sur internet le :

1. Institut national du cancer, pôle santé publique et soins, observation-veille-évaluation, 52, avenue Morizet, 92513 Boulogne-Billancourt, France
2. Institut national du cancer, pôle santé publique et soins, département organisation des soins, 52, avenue Morizet, 92513 Boulogne-Billancourt, France
3. Institut national du cancer, direction du pôle santé publique et soins, 52, avenue Morizet, 92513 Boulogne-Billancourt, France
4. Institut national du cancer, présidence, 52, avenue Morizet, 92513 Boulogne-Billancourt, France
5. Université Paris-Descartes, AP-HP, hôpital européen Georges-Pompidou, service de gériatrie, 20, rue Leblanc, 75015 Paris, France

Correspondance :

Christine Le Bihan-Benjamin, Institut national du cancer, pôle santé publique et soins, département observation-veille-évaluation, 52, avenue Morizet, 92513 Boulogne-Billancourt, France.
clebihan@institutcancer.fr

Mots clés

Oncogériatrie
Organisation des soins
Hospitalisation
PMSI

■ Résumé

Introduction > Les différents plans cancer en France visent notamment à garantir à tout patient âgé atteint de cancer une prise en charge spécifique.

Méthode > Nous avons utilisé les données PMSI 2012 pour identifier les hospitalisations des personnes ≥ 75 ans liées à la prise en charge du cancer.

Résultats > On dénombre 358 721 personnes avec 1 492 935 hospitalisations, respectivement avec chimiothérapie (32,4 %), radiothérapie (23,0 %), chirurgie (10,6 %), prise en charge palliative (3,9 %) ou autre prise en charge (30,9 %). L'activité est réalisée dans les centres hospitaliers (36,3 %), les établissements privés commerciaux (23,4 %), les centres hospitaliers universitaires (20,9 %), les centres de lutte contre le cancer (11,8 %). Leur part diffère selon la prise en charge. Le volume total d'activité et la dispersion dans les établissements varient beaucoup selon la région.

Conclusion > Ces données devraient aider à la mise en œuvre d'une politique oncogériatrique, notamment par les unités de coordination en oncogériatrie, permettant de cibler la formation des professionnels et la diffusion de bonnes pratiques dans les établissements de leur région prenant en charge un nombre important de ces patients.

Keywords

Oncogeriatrics
Health care organization
Hospitalization
Elderly

Summary

Aging and cancer care in France: Hospitalization requirement in 2012

Introduction > French national cancer plans were rolled out oncogeriatric coordination units in France in particular to enable all elderly people with cancer in each region to benefit from a specific care management.

Methods > The national hospital discharge database was analyzed in order to analyze hospitalizations related to cancer care in ≥ 75 years patients for year 2012.

Results > A total of 358,721 patients with 1,492,935 hospitalizations were recorded, respectively with chemotherapy (32.4%), radiotherapy (23.0%), surgery (10.6%), palliative care (3.9%), or other care (30.9%). Hospital activity was distributed in hospitals (36.3%), clinics (23.4%), academic hospitals (20.9%), cancer centers (11.8%). Their respective share varied according to care. Total activity volume and number of health care facilities involved were highly variable in the different regions.

Conclusion > These data would permit development of a national oncogeriatric policy through the action of regional oncogeriatric coordination units. These units should prioritize training actions and good practice guidelines dissemination in health care institutions with a high activity volume in this domain.

Introduction

La prise en charge des personnes âgées atteintes de cancer représente un problème de santé publique mondial. Si en France près d'un tiers des cancers survient de nos jours chez des personnes de plus de 75 ans, cette proportion devrait être d'un cancer sur deux en 2050.

En 2012, 5,86 millions de personnes sont âgées de ≥ 75 ans, soit 9,0 % de la population française. La répartition des sujets âgés est très hétérogène selon les régions françaises [1]. Ainsi, l'Île-de-France est à la fois la région la plus peuplée de France (11,7 millions de personnes, soit 13,5 % de la population française) et celle où les personnes âgées sont les moins nombreuses (788 811 personnes âgées soit 6,6 % des Franciliens). À l'inverse, le Limousin est l'une des régions les plus faiblement peuplées (0,7 million de personnes, soit 1,7 % de la population française) et présente la proportion la plus élevée de personnes âgées (96 991, soit 13,1 %).

L'incidence des cancers augmente chez l'homme comme chez la femme : entre 1980 et 2012, le nombre de nouveaux cancers a augmenté de 107,6 % chez l'homme et de 111,4 % chez la femme [2]. La part attribuable au vieillissement de la population est de 34 % chez l'homme et 22,5 % chez la femme. Les autres facteurs sont l'accroissement de la population et l'augmentation du risque lui-même [2]. Parallèlement, la mortalité par cancer a nettement diminué. Toutefois, les évolutions positives observées pour la plupart des types de cancers, en termes de survie nette des personnes atteintes d'un cancer (survie que l'on observerait si le cancer était la seule cause de décès), sont moindres chez les personnes de ≥ 75 ans [3].

L'Institut national du cancer (INCa) est l'agence sanitaire et scientifique de l'État chargée de coordonner les actions de lutte

contre le cancer. Créé par la loi de santé publique du 9 août 2004, il est placé sous la tutelle conjointe du ministère des Affaires sociales et de la Santé et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. L'INCa a pour ambition de jouer un rôle d'accélérateur de progrès au service des personnes malades, de leurs proches, des usagers du système de santé, de la population générale, des professionnels de santé, des chercheurs, des experts, et des décideurs. Ses missions sont :

- de coordonner les actions de lutte contre le cancer ;
- d'initier et de soutenir des projets de recherche et l'innovation médicale, technologique et organisationnelle ;
- d'agir sur l'organisation des dépistages, des soins et de la recherche ;
- de produire des expertises sous forme de recommandations nationales, de référentiels, de rapports et d'avis ;
- de produire, d'analyser et d'évaluer des données dans tous les domaines de la cancérologie ;
- de favoriser l'appropriation des connaissances et des bonnes pratiques par les différents publics.

Face à l'ampleur du cancer chez les personnes âgées, l'Institut national du cancer (INCa) œuvre, en concertation avec la Direction générale de l'offre des soins (DGOS) du ministère des Affaires sociales et de la Santé, afin de mieux structurer l'organisation des soins en cancérologie pour cette population spécifique. Ainsi, plusieurs actions en oncogériatrie ont été menées au cours des deux premiers plans cancer. La tranche d'âge de 75-84 ans est ciblée en priorité par ce dispositif, car la plus concernée par les risques de sous-traitement ou de surtraitement du cancer. Mais une prise en charge oncogériatrique peut toutefois être indiquée chez des patients de < 75 ans ou de ≥ 85 ans. Des unités de coordination en oncogériatrie (UCOG)

Download English Version:

<https://daneshyari.com/en/article/6190059>

Download Persian Version:

<https://daneshyari.com/article/6190059>

[Daneshyari.com](https://daneshyari.com)